REPUBLIQUE FRANCAISE – LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
- DEPARTEMENT DU VAR -

Secrétariat général

AFFICHÉ EN MAIRIE de GAREOULT Le : 30 OCT. 2020

Extrait du registre des arrêtés du Maire
En date du 30 octobre 2020

ARRETE MUNICIPAL N°251-10-2020
Réglementant le port obligatoire du masque pour les personnes âgées de plus de 12 ans dans les espaces publics du territoire communal de Garéoult

Nous, Gérard FABRE, Maire de la commune de GAREOULT, 83136

VU le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT les risques sanitaires dûs au COVID-19 ;

CONSIDÉRANT les risques de propagation de la maladie ;

CONSIDÉRANT que le port du masque étant de nature à limiter substantiellement le risque de circulation du virus dans les espaces publics, qui se caractérisent par leur niveau élevé de fréquentation, il y a lieu de l'y rendre obligatoire ;

CONSIDÉRANT qu'il a été fourni à chaque habitant (enfant et adulte) de la commune, qui en a fait la demande, un masque alternatif en tissu.

ARRÊTONS

ARTICLE 1 : A compter du **samedi 31 octobre 2020 – 8 heures**, le port du masque est obligatoire les personnes à partir de 12 ans dans les espaces publics du territoire communal de Garéoult.

ARTICLE 2 : L'obligation du port du masque prévue au présent arrêté ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation.

ARTICLE 3 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de TOULON, 83000, dans un délai de deux (2) mois, à compter de la présente notification.

ARTICLE 4 : Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de LA ROQUEBRUSSANNE, 83136, madame la directrice générale des services, la police municipale et rurale de GAREOULT, 83136, monsieur le directeur des services techniques municipaux, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté publié au registre des arrêtés de la commune de GAREOULT, 83136.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE GAREOULT
SECRETARIAT GENERAL

Gérard FABRE